Attentat sur les Champs Elysées I Les investigations terminées, le parquet national antiterroriste demande le renvoi de quatre suspects devant la Cour d'assises spéciale.

jeudi 23 juillet 2020, par Thémis

Le procureur de la République antiterroriste du Tribunal Judiciaire de Paris a rendu ce 17 juillet 2020 son réquisitoire définitif dans le cadre de l'instruction diligentée suite à l'attentat sur les Champs Elysées du 20 avril 2017.

Pour rappel, l'auteur présumé de l'attentat, Karim C., avait assassiné Xavier Jugelé, gardien de la paix en fonction sur la grande avenue, et blessé deux autres agents ainsi qu'une passante, en tirant sur le véhicule de police. Les tirs de riposte ont causé la mort de l'assaillant.

Le parquet de Paris s'est prononcé en faveur du renvoi de quatre suspects, devant la cour d'assises spécialement constituée de sept magistrats.

L'un est poursuivi pour association de malfaiteurs terroriste, soupçonné d'avoir fourni le matériel ayant permis à Karim C. de commettre l'attaque, en toute connaissance de cause. Trois autres, impliqués dans l'obtention de l'arme de guerre utilisée, sont uniquement poursuivis pour détention et / ou cession d'une arme de catégorie A, le caractère terroriste n'ayant pu être retenu à leur encontre.

Si le juge d'instruction rejoint la position du procureur, trois des suspects resteront en détention provisoire jusqu'au procès, alors que le dernier fait pour le moment l'objet d'un placement sous contrôle judiciaire, avec surveillance électronique.

Selon toute vraisemblance, un tel procès ne pourrait avoir lieu avant l'année prochaine, compte tenu d'un calendrier judiciaire déjà chargé en matière terroriste à partir de la rentrée de septembre (attentats de janvier 2015, de Villejuif et du train Thalys).

La FENVAC est représentée par Maître Thibault de Montbrial dans cette affaire. Comme pour tous les attentats pour lesquels elle s'est constituée partie civile, les dernière évolutions à venir seront suivies et les victimes ainsi que leur familles pourront compter sur le soutien de la Fédération dans ce chemin vers la vérité.



Crédit photo : FranceTVinfo.